RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 70599
Numéro SIREN : 432 294 528
Nom ou dénomination : ABBEVILLE

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2022 sous le numéro de dépôt A2022/006274

ABBEVILLE

Société en Nom Collectif
au capital de 8 000,00 Euros

Siège social : 153 Route de Doullens
80100 ABBEVILLE

432 294 528 RCS AMIENS

ASSEMBLEE GENERALE

DU 3 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le trois octobre à onze heures quinze,

Les associées de la société en Nom Collectif **ABBEVILLE** se sont réunies à SAINT-BERTHEVIN (53940) 5 et 17 Rue de Corbusson – ZA Le Châtellier II, en Assemblée Générale, sur convocation régulière de la Gérance.

Etaient représentées :

- **La société BANYAN,**
 propriétaire de..... 318 Parts

- **La société ALTEKAMA,**
 propriétaire de..... 41 Parts

- **La société BIMOTA FINANCES S.A,**
 propriétaire de..... 41 Parts

 SOIT AU TOTAL.....400 Parts

L'Assemblée est présidée par Madame Rozenn GAUTRAIS, cogérante de la société.

La Présidence constate que la totalité du capital est représentée. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- **NOMINATION D'UNE COGERANTE ;**
- **DEMISSION D'UNE COGERANTE ;**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.**

La Présidence ouvre la séance en donnant lecture du rapport de la Gérance.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, la Présidence lit et met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de cogérante de la société, pour une durée illimitée :

- **La société TOP DO-IT**
 Société en Nom Collectif au capital de 2 000,00 euros, dont le siège social est fixé à SAINT-BERTHEVIN (53940) 5 et 17 rue de Corbusson - ZA le Châtellier II et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 834 904 245 RCS LAVAL,

ce, à compter rétroactivement du 1er octobre 2022.

La société **TOP DO-IT** exercera ses fonctions dans les conditions fixées par la loi et les statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de **la société TOP KEY** de ses fonctions de cogérante de la société, avec effet au 1er octobre 2022.

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le présent procès-verbal, après lecture, a été signé par les associées représentées, ainsi que par la cogérante.

La société ALTEKAMA,
P/O

La société BIMOTA FINANCES S.A,
P/O

Mme Rozenn GAUTRAIS
agissant en qualité de cogérante et
représentant la société BANYAN